



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-six, le vingt deux juin,
En exercice : 17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castelginest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente du CCAS
Présents : 12	
Votants : 17	
Procurations : 5	
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 15/06/2026	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Publication en date du : 25/06/2026	<u>Présents :</u> Mme LANDES, Mme AZAM, Mme BESSIERE, Mme CHAMFEUIL, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DUMAS, Mme MACHADO, Mme MAGNA, Mme MARTIN, Mme PERRET, Mme TAVENARD <u>Absents :</u> <u>Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations :</u> Monsieur le Président du CCAS donne pouvoir à Mme LANDES, Mme CHERT-RAMES donne pouvoir à Mme DELCASSE, Mme CHRISTOL donne pouvoir à Mme TAVENARD, Mr DALMONTI donne pouvoir à Mr DESSEAUX, Mr GOTTARDI donne pouvoir à Mme PERRET <u>Secrétaire de Séance :</u> Mme MACHADO

Objet : Convention de partenariat relative à la mise en place des séances collectives conviviales de gymnastique douce.

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes retraitées, la commune de Castelginest a choisi d'élargir ses actions sanitaires et sociales en faveur des séniors.

Dans cette optique, le Centre Communal d'Action Sociale de Castelginest est chargé de mettre en place des ateliers adaptés aux séniors vieillissants afin de promouvoir leur bien-être et leur autonomie tout en initiant un temps actif et partagé.

Le Centre Communal d'Action Sociale et l'intervenante souhaitent collaborer pour mettre en place des séances collectives conviviales de gymnastique douce.

Il est nécessaire d'inscrire cette démarche d'intérêts communs dans le cadre d'une convention.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Madame la Vice-Présidente du CCAS

Vu la convention de partenariat relative à la mise en place des séances collectives conviviales de gymnastique douce.

et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat relative à la mise en place des séances collectives conviviales de gymnastique douce.
- **AUTORISE** Monsieur Grégoire CARNEIRO, Président du CCAS ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,

Castelginest, le 22/06/2026

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour le Président
Mme Jacqueline Landes
Vice-Présidente
Grégoire CARNEIRO,
Président du CCAS

